



## INFORMATIONS COMMUNALES :

Mercredi 29 Janvier 2020

N°  
05/20

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE :

En complément des horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie,  
une permanence exceptionnelle et uniquement pour cette inscription  
sur la liste électorale aura lieu  
le Vendredi 7 Février 2020 de 10h30 à 12h30  
en Mairie.

-----

### RECENSEMENT 2020 :

Si vous vous êtes engagé à effectuer votre recensement sur Internet,  
n'oubliez pas de remplir cette formalité afin d'être comptabilisé officiellement  
dans la base de données de ce service d'État.

Rappel important : le recensement est obligatoire.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.